

Conseil Syndical du 21 octobre 2025

Procès-verbal de la séance

L'an deux mille vingt-cinq, et le vingt-un octobre, à 14 heures 30, les membres du Comité Syndical du POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU HAUT ROUERGUE, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le bâtiment de la Mairie de Saint-Côme-d'Olt selon la délibération N° 2025-03/002, sous la présidence de M. Jean-Michel LALLE, Président.

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation : 13/10/2025

Présents :

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Bernard SCHEUER, Jean-Michel LALLE, Yolande BRIEU, Bernard BOURSINHAC, Nathalie COUSERAN ;

Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : Christine PRESNE, Hervé LADSOUS, Alain VIOULAC.

Excusés :

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Nicolas BESSIERE, Jean-Luc CALMELLY, Eric PICARD ;

Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : Christian NAUDAN, Marc BORIES, David MINERVA.

Invité : Patrice PHILOREAU

Paul ROUX, chargé de mission paysage au PETR du Haut Rouergue

Assistés également à la réunion : Charlotte CHARDOURNE, chargée de mission Attractivité – Accueil de nouvelles populations au PETR, Rémy LAURENS, chargé de mission mobilité et LEADER au PETR et Marie VIGUIER, Directrice du PETR.

Secrétaire de séance : Hervé LADSOUS

Le Président rappelle que la réunion est enregistrée afin de faciliter la retranscription des échanges dans le procès-verbal.

Administration générale

- **Validation du procès-verbal du 29 juillet 2025**

Le procès-verbal est validé à l'unanimité (8 voix).

- **Choix du lieu pour la tenue du conseil syndical du PETR du Haut Rouergue – 5^{ème} séance de 2025**

Les membres du conseil syndical et le président proposent de tenir les réunions du conseil syndical du PETR dans des communes du territoire afin de faciliter l'appropriation de l'outil PETR et la diversité du territoire. La commune de Bertholène est proposée avec l'accord de Christine PRESNE, Maire de Bertholène pour la tenue de la prochaine réunion. Le Conseil Syndical adopte à l'unanimité (8 voix) cette délibération. La date est fixée au 9 décembre 2025 à 18h00.

Ressources Humaines

- **Présentation de Rémy LAURENS, chargé de mission mobilité / LEADER**

La parole est laissée à Rémy LAURENS afin qu'il se présente. Ce dernier évoque ses origines du côté de Villefranche-de-Rouergue avant de détailler son parcours post-bac avec l'obtention d'un BTS Négociation relation client, suivi d'une licence géographie et aménagement du territoire à Toulouse. En 2016, il a obtenu un master ville et environnement. Concernant les expériences professionnelles, Rémy LAURENS a réalisé un stage au sein d'un bureau d'études toulousain « parcourir les territoires ». Il s'agissait de rédiger le dossier d'opportunité de faisabilité pour l'ouverture d'un parc naturel régional dans le sud du département, sur la partie des Comminges. Ensuite, il a travaillé dans différentes entreprises toulousaines avant une expérience plus longue sur le territoire de la Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène, en tant que chargé de mission urbanisme habitat et mobilité.

Les missions au sein du PETR consistent à mettre en œuvre des actions sur le vélo et d'animer et gérer le programme LEADER 2023-2027. Pour la mobilité, il s'agit de réaliser un schéma directeur vélo sur le territoire via l'appui d'un cabinet d'études à recruter et de créer des animations afin d'inciter les usagers à utiliser le vélo dans leurs trajets. Pour LEADER, l'objectif est d'accompagner les porteurs de projets dans leur demande d'aide sur la plateforme Europac et dans la recherche d'éventuels autres cofinanceurs. La participation au comité technique et au comité de programmation est requise.

- **Autorisation d'utilisation d'un véhicule personnel par les agents pour le chargé de mission mobilité et LEADER**

Le Président rappelle que le PETR ne dispose pas de véhicule professionnel, Ainsi, pour les déplacements auprès des porteurs de projets, pour des réunions, pour des formations et pour aller à la rencontre des élus, les agents doivent utiliser leur véhicule personnel. La délibération autorise cette pratique, elle est adoptée à l'unanimité (8 voix).

- **Suite à donner au poste de chargé de mission paysage**

Les agents sont invités à quitter la salle pour cette partie.

Le Président porte à connaissance des élus la date de fin du contrat du poste chargé de mission paysage au 31 décembre 2025. Il souligne l'importance du travail réalisé depuis le début de la mission et la prise en compte au fur et à mesure de la biodiversité dans cet axe et dans l'ensemble des thématiques que portent le PETR. Il rappelle la mise à disposition du chargé de mission à la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère pour l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avec une satisfaction générale. Il évoque ensuite l'avis favorable de l'Office Français de la Biodiversité à la candidature du PETR à l'Atlas de la Biodiversité Communale. Ce programme comprend des actions à mener auprès de 6 communes volontaires du territoire : Gabriac, Rodelle, Bozouls, Espalion, Pierrefiche-d'Olt et Bertholène. Le financement est porté sur 3 ans, soit jusqu'en 2027 inclus, à hauteur de 80%. Ainsi, un agent dédié à cette thématique est nécessaire pour mener à bien la mission en plus d'assurer la continuité des actions notamment celle en lien avec le paysage. Dans ce contexte, le Président propose de prolonger d'un an le poste de chargé de mission paysage, au vu des élections à venir en 2026. La délibération est adoptée à l'unanimité (8 voix).

Les agents réintègrent la salle.

- **Recrutement chargé(e) de mission Petites Villes de Demain (PVD) pour les communes d'Entraygues, Villecomtal et Laissac-Séverac-l'Eglise**

Le Président précise que Patrice PHILOREAU, Maire de Villecomtal était invité exceptionnellement au conseil syndical pour aborder la question du recrutement d'un(e) chargé(e) de mission Petites Villes de Demain pour les 3 communes mais il n'a pas pu se libérer.

Le Président rappelle le contexte : depuis 2024, les 3 communes PVD ne sont plus accompagnées par un(e) chargé(e) de mission suite au départ de Laura DEVEZE, les communes n'ayant pas souhaité reprendre une personne dédiée. L'Etat aspire à ce que ces 3 communes soient de nouveau soutenues pour finaliser les actions inscrites dans le programme PVD. Pour cela, le dispositif VTA peut être mobilisé, avec un fonds de 15 000€ alloué. Les services de l'Etat ont fait paraître une annonce en septembre sur le site de l'ANCT pour ce poste. A ce jour, 6 candidatures ont été déposées, elles ont été transférées aux communes concernées par le PETR, qui sert d'intermédiaire. La répartition du poste voulue par l'Etat est la suivante : 50% sur Entraygues, 25% sur Laissac et 25% sur Villecomtal. Bernard BOURSINHAC s'interroge sur ce partage et stipule qu'il ne peut financer le poste à cette hauteur. Le Président précise que la commune a encore de gros dossiers en cours comme l'îlot de la place Castanié, ce qui explique cette répartition. Bernard SCHEUER souhaite savoir si cela peut être renégocié. Le Président rappelle que le PETR n'est là qu'en tant que facilitateur en prenant en charge la partie administrative de l'embauche. Il faut contacter la Secrétaire Générale pour le temps dédié par commune. Bernard SCHEUER suggère de valider la délibération sur le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission sans préciser le quota d'heures par commune. Bernard BOURSINHAC expose que le travail important à faire sur sa commune réside sur la partie habitat. Il a déjà contacté l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie sur ce sujet, des travaux de démolition devraient commencer prochainement. Il consent à fournir un effort financier, si les 2 autres communes peuvent abonder 5 000€ chacune, il prendra en charge le reste. Le Président s'engage à demander aux maires s'ils sont d'accord sur ce principe puis de voir avec les services de l'Etat si cet arrangement est envisageable.

Bernard SCHEUER demande si le choix des candidats a été réalisé. A ce jour non, les communes ont fait remonter les profils qu'elles souhaiteraient auditionner. Il est proposé de faire des entretiens en visio début novembre.

Le Président soumet au vote le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission PVD par le PETR pour les 3 communes. Le conseil syndical adopte à l'unanimité cette délibération (8 voix).

- **Demande de contrat d'apprentissage ou de stage en biodiversité de 5 mois d'Ilan GERARD**

Le Président fait part de la demande de contrat d'apprentissage sur la thématique de la biodiversité d'Ilan GERARD. Il met en avant la nécessité d'un suivi sur 2 ans et d'une participation financière du PETR, ce qui est compliqué. Il explique que la demande peut concerner un stage de 5 mois si le contrat d'apprentissage n'était pas envisageable. Il accompagnerait le chargé de mission paysage, il faudra définir avec ce dernier les besoins sur l'ABC et les attendus du stage. Le Président souhaite prendre l'avis des élus. Il souligne que le jeune homme a travaillé cet été à la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère sur l'entretien des espaces verts. Son stage débiterait en avril 2026. Les élus échangent sur le coût d'un apprentissage et celui d'un stage. Il est ainsi retenu de proposer un stage de 5 mois à Ilan GERARD plutôt qu'un contrat d'apprentissage.

Projet de territoire

- **Désignation des représentants du PETR au Groupe d'Action Locale Aubrac Olt Causse Gévaudan – LEADER**

Le Président rappelle que le Groupe d'Action Locale Aubrac Olt Causse Gévaudan regroupe les trois territoires du PNR Aubrac, du PETR Gévaudan-Lozère pour l'animation et la gestion du programme LEADER 2023-2027, soit 117 communes et 7 communautés de communes. Ce périmètre de contractualisations s'applique également pour le Contrat Territorial Occitanie (CTO) et les Approches Territoriales Intégrées (ATI FEDER).

Afin de compléter la délibération n°2023-04/003 sur les représentants du PETR au sein des comités de pilotage CTO, il est proposé de soumettre les représentants du CTO pour le programme LEADER et l'ATI FEDER dans un souci de cohérence : Jean-Michel LALLE, titulaire et Christian NAUDAN, suppléant.

Le conseil syndical adopte à l'unanimité cette délibération (8 voix).

- **Mission Attractivité : bilan des concertations et restitutions à venir**

Le Président cède la parole à Charlotte CHADOURNE, chargée de mission Attractivité, en la remerciant pour l'excellent travail fourni. Cette dernière fait un rappel sur l'étude de diagnostic et le plan d'actions menés en 2025 sur le secteur du BTP à l'échelle des deux communautés de communes. 24 partenaires de l'emploi de l'insertion et de l'économie ainsi que 12 entreprises, 6 sur chaque communauté de communes, ont été rencontrés.

Il s'agissait de mener cette étude rapidement pour coller au calendrier des entreprises afin de les mobiliser. Dans le même temps, le comité local pour l'emploi (CLPE), qui réunit une quinzaine de partenaires dont l'Etat et la Région, avait identifié le secteur du BTP comme un secteur prioritaire en termes de recrutement et d'accompagnement.

Sur l'arrondissement de Rodez, au vu de l'étude menée par le PETR, le CLPE a décidé de mettre ce travail en attente, afin que le PETR poursuive sa démarche. De plus, pour mener à bien les actions identifiées auprès des entreprises sur le secteur du BTP, il a été alloué une subvention au PETR. Ces animations vont démarrer à partir du mois de novembre.

La principale thématique est « outiller la fonction employeur » puisque c'était la première demande des entreprises du territoire. Des temps de visite en entreprises et des rencontres sont prévus car les employeurs ont souvent du mal à identifier leurs interlocuteurs. L'animation d'un réseau professionnel a été plébiscitée avec la diffusion régulière d'informations sur les modifications administratives ou les mises à jour comptables par exemple.

Le 27 novembre, un apéro du BTP sera programmé à Saint-Martin-de-Lenne et le 28 novembre ce sera un petit-déjeuner du BTP à Espalion. Dans les deux cas, c'est l'OPCO, l'opérateur de compétences Constructys, qui vient leur présenter ce à quoi les entrepreneurs cotisent parce que la cotisation pour les petites entreprises notamment, a changé. C'est aussi l'occasion de voir ce qu'il est possible d'amener en termes de formation et de recrutement, en effet cela reste un des sujets qui les bloquent le plus. Dans les actions aussi à prévoir, le kit employeur sera conçu avec le soutien des entreprises qui ont participé à la GPECT. Ce sera une sorte de valise dans laquelle les entrepreneurs pourront trouver rapidement le bon contact pour répondre à leurs questions, mais aussi des fiches pratiques pour les très petites entreprises qui n'ont pas forcément les informations en temps réel.

Le quatrième axe portera sur l'accompagnement sur le sujet du logement des salariés et surtout des apprentis. Le diagnostic révèle une baisse notable du recours aux apprentis notamment due à des problèmes de management intergénérationnel qui se font sentir aujourd'hui sur ce secteur mais aussi pour une question de logement des apprentis qui sont mineurs et qui ont souvent leur centre de formation sur Rodez, Albi ou Millau. Ces derniers sont loin des entreprises et les entrepreneurs ne peuvent pas se permettre de faire taxi tous les matins pour aller chercher des apprentis mineurs. Dans ce cadre, une expérimentation est réalisée avec les propriétaires de meublés de courte durée principalement sur la commune d'Espalion afin d'inciter ces derniers à proposer un bail mobilité sur les périodes non touristiques.

Concernant les actions suivies par le PETR dernièrement, la chargée de mission Attractivité a assisté à un webinaire intitulé « le tuto des tuteurs » qui permettait de mettre en avant des tuteurs en entreprise qui arrivent à bien travailler avec leur apprenti et les faire témoigner face à d'autres entrepreneurs pour valoriser le rôle important du tuteur. Il existe des formations pour être tuteur en entreprise.

Ensuite, le PETR est allé visiter l'entreprise AB Energies à Séverac d'Aveyron pour lui présenter le plan d'actions de la GPECT et aussi pour la solliciter pour témoigner auprès d'autres entrepreneurs de sa communauté de communes et au-delà. L'entrepreneur est intéressé par la démarche.

Le 10 octobre, avait lieu une table ronde sur le recrutement et les primos arrivants. Le taux de chômage est bas sur le territoire, c'est un taux plancher ainsi les demandeurs d'emploi actuels pourront difficilement répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Le but est de réfléchir vers quelles autres populations se tourner pour pallier ce manque de main d'œuvre. Les primo arrivants, qui sont des personnes qui viennent de s'installer sur le territoire, qui ont des visas de travail, pourraient éventuellement répondre à la demande de main d'œuvre sur le BTP.

Le 16 octobre se tenait une visio de codéveloppement entre territoires avec l'ADEFPAT dans le cadre de GRENAT, sur la gouvernance de la GPECT pour explorer de nouvelles approches.

Ces travaux sont réalisés en coopération avec les 2 Communautés de Communes qui ont la compétence économique.

Bernard SCHEUER demande pourquoi s'être uniquement centré sur le secteur du BTP. Il constate autour de lui des problèmes de recrutement dans le commerce également. Le Président rappelle que cette GPECT sur le BTP avait été commanditée par le conseil syndical. Ce sujet est venu en lien avec la thématique attractivité : pour accueillir, il faut pouvoir loger et pour loger il est nécessaire d'avoir des artisans pour rénover. De plus, au vu du petit effectif du PETR et le coût d'un cabinet, il avait été décidé de ne partir que sur une thématique.

Charlotte CHADOURNE indique que le cabinet a fait un transfert de compétences donc ce qui a été réalisé sur le BTP peut être décliné sur un autre domaine. Sur la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, la réflexion est en cours sur les métiers de la restauration. L'ADAT est associée à cette démarche notamment pour les reprises transmission. Les consulaires ont également été sollicités.

Charlotte CHADOURNE relate les deux journées du mois de septembre en lien avec l'ADEFPAT. Un travail commun est mené sur l'accompagnement de structures et de porteurs de projets, mais aussi des projets de partenariats inter territoriaux. Un programme a été mis en place, intitulé « Entreprendre au féminin » où, à l'échelle du PETR, 52 femmes entrepreneures ont été accompagnées entre mars 2024 et septembre 2025. C'est un public qui est très friand de mise en relation et de solutions pour sortir de l'isolement. L'accompagnement a consisté en la mise en place d'activités, d'ateliers de confiance en soi, de marketing

ou d'utilisation des réseaux sociaux. Le 29 septembre avait lieu la soirée de clôture à l'échelle du département puisque ce projet a été réalisé sur la Communauté de Communes du Réquista-Saint-Affricain, le PNR des Grands Causses, le PETR du Haut Rouergue en lien avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Cette soirée se tenait dans les locaux de la CMA, 100 femmes entrepreneures avaient répondu à l'invitation pour échanger autour des besoins de leurs activités.

Ces rencontres entre femmes ont toujours un très grand succès. Ce programme s'est terminé le 30 septembre mais la demande reste forte de la part des femmes accompagnées pour continuer et la réflexion est engagée afin de trouver des solutions de financement pour poursuivre cette animation sur le territoire. La Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère a manifesté son intérêt pour prolonger la démarche et est prête à participer pour financer certaines actions. EDF pourrait également être un partenaire financier sur ce sujet qui a été évoqué lors d'une rencontre avec Gilette GUIDET.

La deuxième journée avec l'ADEFPAT était le 30 septembre à Bozouls et s'appelait « la Grande Bifurcation ». Le PETR était invité au titre des actions menées pour l'accompagnement des porteurs de projets nouveaux arrivants soit 50 porteurs de projets hommes-femmes qui sont nouveaux arrivants sur le territoire. L'accompagnement a été réalisé notamment au travers des journées nommées « Entreprendre à ». Une session s'est tenue à Gaillac-d'Aveyron et l'autre à Entraygues au printemps, le but étant de proposer aux personnes nouvellement installées sur le territoire et qui ont développé une activité professionnelle, de rencontrer les interlocuteurs pouvant les aider dans leurs projets. Souvent l'installation dans une nouvelle vie donne envie de se lancer sur une nouvelle activité. Ces réunions ont permis de se mettre en relation et d'identifier les interlocuteurs à mobiliser. A chaque fois, les rencontres étaient réalisées avec les Communautés de Communes et les développeurs économiques ainsi que tous les partenaires habituels.

Sur cette journée de la « Grande Bifurcation » 160 participants sont venus des six départements de Nord Occitanie. Sur ces 160 participants, il y avait majoritairement des entrepreneurs, des élus et des techniciens des 14 territoires impliqués. Le PETR a pu mettre en avant ses actions sur l'attractivité lors d'ateliers. L'après-midi, une table ronde sur la résilience et la robustesse économique avec le président de la CMA et le président de la Communauté de Communes vallée du Lot et du vignoble a été proposée, animation à laquelle le PETR a pu témoigner sur sa GPECT. C'était une belle journée qui a permis de mettre en avant l'initiative en milieu rural. Et c'est le moment qu'ont choisi la Banque des territoires et BPI France pour annoncer qu'ils relançaient la même démarche OCCRE sur trois années supplémentaires avec une enveloppe de 20 millions d'euros. Le PETR pourra y prétendre sur l'ensemble des communes cette fois-ci, le dispositif étant élargi.

Dans les autres mobilisations du PETR, courant septembre, la chargée de mission Attractivité a participé aux 30 ans du PNR des Grands Causses lors d'une journée à Séverac-d'Aveyron. Le PETR a également assisté au webinaire de formation sur les tiers-lieux d'Occitanie, le territoire ayant de plus en plus de sollicitations pour ces espaces notamment de la part des nouveaux arrivants. Bernard SCHEUER se questionne sur les tiers-lieux : est-ce qu'on crée un espace ? Ou part-on plutôt de ce qu'on va mettre dedans ? Il faut avoir des personnes motrices pour animer le site. Une journée dédiée à ce sujet est organisée par le collectif La Rosée le 4 novembre à Carcassonne. Le PETR s'y rend avec le minibus de la commune d'Entraygues, qui est remerciée, et propose de prendre d'autres personnes intéressées.

Il s'agit de voir comment cela fonctionne, de prendre des informations à relayer et de créer un réseau. Cette journée a été proposée au tiers-lieu du Nid à Roussy et à la Mairie de Golinac qui en construit un. Les élus du conseil syndical demandent un compte-rendu de cette journée.

Enfin, le PETR sera présent jeudi 23 octobre au salon de l'emploi de l'Espace Emploi Formation des Causses à l'Aubrac.

- **Mission paysage : actualités de l'Atlas de la Biodiversité Communale**

Le Président cède la parole à Marie VIGUIER, Paul ROUX participant à une journée de visites avec le CAUE de l'Aveyron. Marie VIGUIER rappelle que le PETR a réalisé en juin et juillet, deux balades commentées à Ledenac et à Bertholène dans le cadre des actions de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Lors de ces visites, il a été demandé aux participants de faire des photos pour animer une plateforme en ligne. Des vieilles cartes postales ont également été récupérées pour alimenter le site. Le lien est le suivant : <https://concertation-paysages-petrhautrouergue.eu.org>

Le but est de permettre de mieux se représenter les paysages observables entre aujourd'hui et plusieurs décennies auparavant. C'est aussi un moyen de redécouvrir le territoire à partir de photographies plus ou moins récentes, et se rendre compte des découpages en unités paysagères. Cette action s'inscrit également dans la suite du plan paysage.

Ensuite, le PETR a prévu d'organiser des sessions pédagogiques sur les enjeux de la biodiversité avec des élèves des écoles des six communes volontaires. Une première session a été mise en place le 7 octobre à Bertholène avec le CPIE du Rouergue et fut une belle réussite avec une balade dans les Palanges. L'objectif est de sensibiliser les enfants à l'environnement qui les entoure. Les écoles échangeront leur travail à la fin des sessions. Le programme des sorties sur les autres écoles est partagé :

École	Date
Léo d'Orfer, Gabriac	Le jeudi 6 novembre matin
La Marmotseraie, Bezannes	Le lundi 10 novembre matin
Arsène Ratier, Bozouls	Le jeudi 27 novembre matin
Jean-Monnet, Espalion	Le jeudi 27 novembre après-midi
Saint-Hilarian, Espalion	Le vendredi 28 novembre après-midi
École de Pierrefiche	Entre le mardi et 25 novembre et le vendredi 28 novembre

- **Mission Mobilité**

Un focus sur la partie mobilité est présenté par Rémy LAURENS. Le 6 octobre deux techniciens du conseil départemental sont venus dans les locaux du PETR présenter l'actualisation du schéma départemental des aires de covoiturage à remettre à jour car la base de données date de 2014. Il est possible de faire remonter jusqu'à fin octobre des informations ou des projets d'aires qui pourraient être aménagées. Le PETR a proposé une aire sur l'axe entre Bozouls et Campuac, à la jonction avec la route de Fijaguet et celle de Sébrazac. Yolande BRIEU constate de nombreux véhicules à l'embranchement vers Biounac sur la route entre Bozouls et Espalion.

- **Contractualisations : actualités LEADER**

La présentation est faite par Rémy LAURENS. Un troisième comité technique du GAL Aubrac Olt Causse Gévaudan s'est tenu le 2 octobre en vision. Le PETR a présenté trois dossiers :

- Aménagements halieutiques sur le plan d'eau des Bruyères – commune de Bertholène. Il s'agit d'un projet qui est réalisé conjointement par la commune de Bertholène et la Fédération de l'Aveyron pour la pêche et la protection du milieu. Le bureau d'étude AYGA a été missionné pour proposer un aménagement de ce lac accessible à tous. Les objectifs sont les suivants :
 - La réalisation d'une plateforme « handipêche » pour faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite,
 - La création de postes de pêche sécurisés afin d'accueillir un public familial et favoriser la pêche du bord,
 - La mise en place de Dispositifs de Concentration des Poissons (DCP) visant à améliorer la qualité de la pêche en favorisant la pêche du bord et la pêche itinérante,
 - Obtention de la labellisation « parcours famille » de la fédération pour la pêche et la protection des Milieu Aquatique.

L'estimatif des travaux est de 82 730,00€ HT avec une demande d'aide FEADER de 20 682,50€. Le comité technique a attribué la note de 18 sur 30, la note minimale requise est de 13/30. Ce projet a été validé lors du comité de programmation du 16 octobre à Nasbinals.

Christine PRESNE met en avant l'histoire du site et est agréablement surprise de voir l'engouement des jeunes pour ce loisir.

- Aménagement d'un city stade au Vallon des Sports à Villecomtal (pré-dépôt)

La commune de Villecomtal a souhaité répondre aux attentes des jeunes avec la programmation du Vallon des Sports. Les infrastructures identifiées sont une salle des jeunes, un pumptrack et un city-stade. De plus, la municipalité a intégré un terrain de quilles de 20 jeux, un terrain de pétanque et souhaite conserver une aire d'accueil pour des manifestations sportives et culturelles.

Objectifs/Enjeux du projet :

- Répondre aux attentes de la jeunesse du village en proposant l'aménagement d'un site dédié aux activités sportives et ludiques,
- Cette opération est inscrite dans le programme d'action Petite Ville de Demain (PVD) et Bourg Centre Occitanie (BCO).

Les travaux ont démarré en juillet 2024 et se sont finis à l'automne de la même année.

Le montant total des travaux est de 95 483 €, une demande d'aide FEADER a été sollicitée à hauteur de 42 652 €. Les autres cofinanceurs (Région et Département) sont acquis. Le comité technique a attribué la note de 14 sur 30 et cet avis a été validé lors du comité de programmation du 16 octobre.

- Création d'une halle couverte en cœur de village sur la commune de Laissac-Sévérac l'Eglise (pré-dépôt)

Propriétaire d'une grange place de la Combelle, la commune de Laissac-Sévérac l'Eglise envisage sa rénovation pour créer une halle couverte permettant d'accueillir toute l'année dans de bonnes conditions, des stands en intérieur ainsi que sous l'extension couverte pour la tenue d'un marché de producteurs animés et diverses animations en lien avec l'alimentation et l'agriculture.

Objectifs/Enjeux du projet :

- Encourager l'économie locale et l'emploi dans le territoire en favorisant la consommation des produits issus des producteurs locaux ainsi qu'en redynamisant par une hausse de la fréquentation et des passages une rue du centre-bourg (l'avenue du Général Forestier) en fort recul ces dernières années.
- Ce lieu permettra également de créer un lien social entre agriculteurs et citoyens et ainsi favoriser les échanges.
- Ce projet a pour objectif de favoriser la qualité alimentaire à moindre coût par des circuits directs producteur – consommateur.

Le montant total des travaux est estimé à 415 250 €. Le FEADER est sollicité à hauteur de 118 940€. Les autres cofinanceurs (Etat, Région et Département) sont acquis. La note attribuée est de 16 sur 30 et ce projet a reçu un avis conforme lors du comité de programmation du 16 octobre et à ce jour la halle couverte est réalisée et opérationnelle.

Le prochain comité technique se tiendra le 27 novembre en visio à partir de 9h00 et s'ensuivra le comité de programmation le 11 décembre. Deux dossiers potentiels pourraient être présentés par le PETR du Haut Rouergue : le schéma directeur vélo du PETR et un projet de réaménagement de l'espace administratif de l'entreprise Transports Rousset afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des salariés.

Le PETR a été contacté par différents porteurs de projets : le château de Calmont d'Olt sur de la muséographie/panneaux d'interprétation, l'association AJAL avec un projet d'estafette citoyenne, le syndicat mixte du bassin du lot en coopération avec d'autres GAL sur des aménagements et de la communication sur la véloroute V86 et Mobilibre avec la librairie de Point-virgule. Pour rappel, pour les porteurs de projets privés, un cofinancement public est nécessaire pour accéder à l'aide LEADER.

A ce jour, la maquette du GAL AOCG est consommée à 123% avec environ 55 dossiers déposés. Ces dossiers seront aidés que s'il reste encore des moyens financiers sur l'enveloppe après l'instruction par la Région des dossiers déposés. Les délais de cette instruction ne sont pas connus. Les porteurs de projets sont avertis de cette situation.

Le comité de programmation a demandé aux techniciens de faire une pause dans la rencontre avec les porteurs de projets.

Questions diverses

- Calendrier
- Point avec la Chambre des Métiers sur les actions à mener conjointement le 23 octobre
- Journée attractivité à Clermont-Ferrand le 3 novembre avec le Commissariat de Massif
- Evènement CAPE Tiers-lieux à Carcassonne le 4 novembre
- Inauguration du tiers-lieu à Roussy au Fel le 7 novembre
- Groupe d'Appui ADEFPAT pour l'accompagnement de Saint-Hippolyte le 21 novembre
- Rdv avec la Médiathèque de Bozouls pour l'ABC et la mission Attractivité 25 novembre
- Comité technique LEADER GAL AOCG 27 novembre
- Ateliers Constructys les 27 et 28 novembre sur chacune des CC
- Date du COPIL commun PVD/BCO à caler fin novembre/début décembre, il est retenu le 24 novembre 2025 à 9h30 à la Mairie d'Espalion. Les communes d'Estaing, Saint-Côme-d'Olt et Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac souhaitent être associées à ce COPIL.

Le Président remercie toute l'équipe pour l'organisation de l'anniversaire des 10 ans du PETR fin septembre, qui a été une belle réussite et un joli moment de partage.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de questions, la séance est levée à 15h58.

Affiché le :

Le Secrétaire de séance
Hervé LADSOU



Le Président,
Jean-Michel LALLE

